



**Lycée Français Antoine et Consuelo de Saint-Exupéry  
Carretera a Santa Tecla – AP 139 – SANTA TECLA EL SALVADOR (CA)**

**COMPTE RENDU  
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

**Jeudi 9 février 2023 à 16h45**

A 16h50, le quorum étant atteint avec 18 participants dont 16 votants, M. Laborde, Proviseur, ouvre la réunion et remercie tous les membres présents.

Il précise que le secrétariat sera assuré par les représentants des personnels enseignants et remercie M. Lamoulié qui accepte de s'en charger.  
L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

**1. Adoption du compte-rendu du CE du 25 octobre 2022**

Sans question sur ce dernier, ce compte-rendu est adopté à l'unanimité.

**2. Compte-rendu du Conseil d'Ecole du 7 février 2023**

M. Grebot fait une présentation synthétique des points abordés :

- Le Conseil d'école a validé la proposition de calendrier 2023-2024.
- Effectif stable sauf pour les élèves de PS (+5 inscrits depuis la rentrée de septembre). Il est maintenant possible d'inscrire un enfant au cours de l'année scolaire.
- Pédagogie : dispositifs pour enfants à besoin particuliers (APC, présence des enseignants remplaçants dans les classes de CP et CE1).
- Bilan des actions : beaucoup de projets (artistiques, sportifs, langagiers/ ludothèque), École très vivante.
- Modalités d'inscription des futurs élèves de Maternelle : suppression de l'évaluation préalable et du classement à l'inscription. Un moment d'immersion est prévu un samedi matin. Observation par la psychologue de la capacité de socialisation de l'enfant et sa capacité de rentrer dans les activités. Élaboration d'un profil. L'objectif est d'équilibrer les 12 classes multiage de maternelle.

*Les représentants des personnels demandent des éclaircissements sur la rentrée de ces futurs élèves, discussion sur les élèves à besoin particuliers et sur les troubles préexistants.*

La Direction affirme que l'observation sera formatrice et que les parents des enfants avec des difficultés seront sollicités dès le début de l'année scolaire afin de permettre à l'équipe enseignante de mettre en place les adaptations pédagogiques nécessaires.

Réunion prévue au mois de Juin pour les parents des nouveaux élèves pour leur présenter la spécificité du système français.

M. Laborde annonce qu'une réunion similaire aura lieu également en juin pour les parents des futurs élèves de 6<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup>.

### **3. Compte-rendu du Conseil Pédagogique du 18 janvier 2023**

M. Laborde fait une présentation synthétique des points abordés :

- Calendrier pédagogique de janvier à juin 2023 (notamment examens)
- Présentation du travail des référents : culture, éducation au développement durable, place du français au sein de l'établissement
- Bilan du Projet d'établissement 2019-2023
- Liaison CM2-6<sup>ème</sup> : accueil d'élèves de CM2 dans les classes, immersion en EIST, présentation règles de vie scolaire, réunion concertation entre collègues enseignants de CM2 et prof de 6<sup>ème</sup> (Français, Mathématiques et PP).
- Venue d'Isabelle Chemin, artiste française : réalisation de créations artistiques en élémentaire et au collège.
- Projet de partenariat avec le collège Saint-Exupéry d'Ormesson-sur-Marne : cette année en géographie. Ce projet a pour but de s'amplifier l'année prochaine avec d'autres disciplines.
- Festival Chiltepe 2023
- Semaine Olympique 2023 du 24- 28 avril : faire découvrir des sports - rencontre avec des sportifs
- Semaine des Jeunes Officiels d'AMLANORD du 28- 30 mars : accueil de délégations de 6 élèves d'établissements de la zone qui vont être formés à 3 rôles : jeune arbitre/ jeune reporter/ jeune secouriste. (Une demande d'hébergement sera faite auprès des familles du lycée).
- Alliances Polyphoniques 2023 : semaine du 6 au 10 février et du 29 mai au 2 juin avec concert final au théâtre national le samedi 3 juin
- Festival VIVARTE du 20 au 24 mars 2023 : en lien avec les autres écoles bilingues. Le festival se fera sous forme d'ateliers (danse, arts plastiques...) dans les différents établissements afin de permettre aux élèves de se cotoyer.
- Demande de financement projets pédagogiques 2<sup>nd</sup> semestre
- Recueil des besoins de formation pour 2023-2024

*Questions des représentants des personnels enseignants :*

Maîtrise de la langue française : Axe devant figurer dans le projet d'établissement (soutien des formateurs de la zone notamment avec le projet "Mon établissement parle français") - les stratégies à mettre en place seront présentées au Conseil d'École et au Conseil Pédagogique. Il faut des mesures concrètes à envisager d'ici juin.

Projets : les enseignants font remarquer le manque de visibilité des différents projets menés au sein de l'établissement. Ils demandent un lien ou moyen de communication pour faire connaître plus simplement les projets en cours ou à venir.

Compte rendu des instances du lycée : les enseignants souhaiteraient avoir accès à ces compte-rendu : accord de principe pour déposer les compte-rendu des instances du lycée sur les ressources du site l'intranet du lycée.

#### **4. Présentation des projets du CVC et du CVL pour 2022-2023**

M. Delestre présente les projets en cours ou programmés pour cette année scolaire :

##### **Conseil de Vie Collégienne**

- Finalisation du parcours botanique, il faut refaire les plaques signalétiques des arbres.
- Color run : projet abandonné.
- Collecte d'argent au profit de l'Association *Fundacion sus hijos*.
- Projet pour renforcer les liens collège/lycée

##### **Conseil de Vie Lycéenne**

- Foyer (changement du mobilier)
- La salle de travail en autonomie commence à fonctionner (5 ordinateurs portables sont à la disposition des élèves à la vie scolaire)
- Actions liées aux éco délégués
- Participation des lycéens à La Nuit d'été : garde des enfants du primaire.
- Saint-Valentin : ventes de différentes prestations.
- Semaine thématique (projet)
- Participation à la Semaine olympique (24-28 Avril)
- Tutorat entre élèves en dehors des classes : mise en place difficile entre collège et lycée (horaires). Plutôt entre élèves au sein d'une même classe pour l'instant. Deux anciens élèves donnent du soutien à des lycéens.

Mme Abrego évoque également:

- La reprise des heures sociales du programme salvadorien (Service Social) par le Ministère de l'Education : 150h à effectuer en un an pour les élèves de Seconde, au lycée ou en dehors (dans ce cas-là 70h internes et 80h externes).
- L'organisation de ces heures relève de Mme Abrego et M. Campos professeur du programme salvadorien. Les élèves doivent cibler en priorité des projets en lien avec l'environnement, l'aide aux personnes défavorisées, l'éducation.

Mme Abrego va envoyer une information aux professeurs principaux et aux parents d'élèves de seconde.

Intervention du Directeur de l'Alliance Française : les étudiants universitaires doivent réaliser 500 heures sociales, on pourrait donc bénéficier de volontaires pour des projets au Lycée de la part d'étudiants de français.

#### **5. Calendrier et modalités du bilan du Projet d'Etablissement 2019-2023 et d'élaboration du Projet 2023-2026**

M. Laborde propose que ce travail se réalise en 4 phases :

- 1) Bilan des actions du projet 2019-2023
- 2) Choix des axes du projet 2023-2026
- 3) Détail du projet 2023-2026
- 4) Validation (CP, Conseil d'Ecole et CE) pour une mise en œuvre à la rentrée suivante avec le calendrier suivant :

Etape 1: pour le 15 mars

Etape 2: pour le 2 mai

Etape 3: pour le 9 juin

Etape 4: fin juin et mise en œuvre à la rentrée de septembre 2023

Il souligne que les enseignants doivent être partie prenante de ce projet et des actions associées.

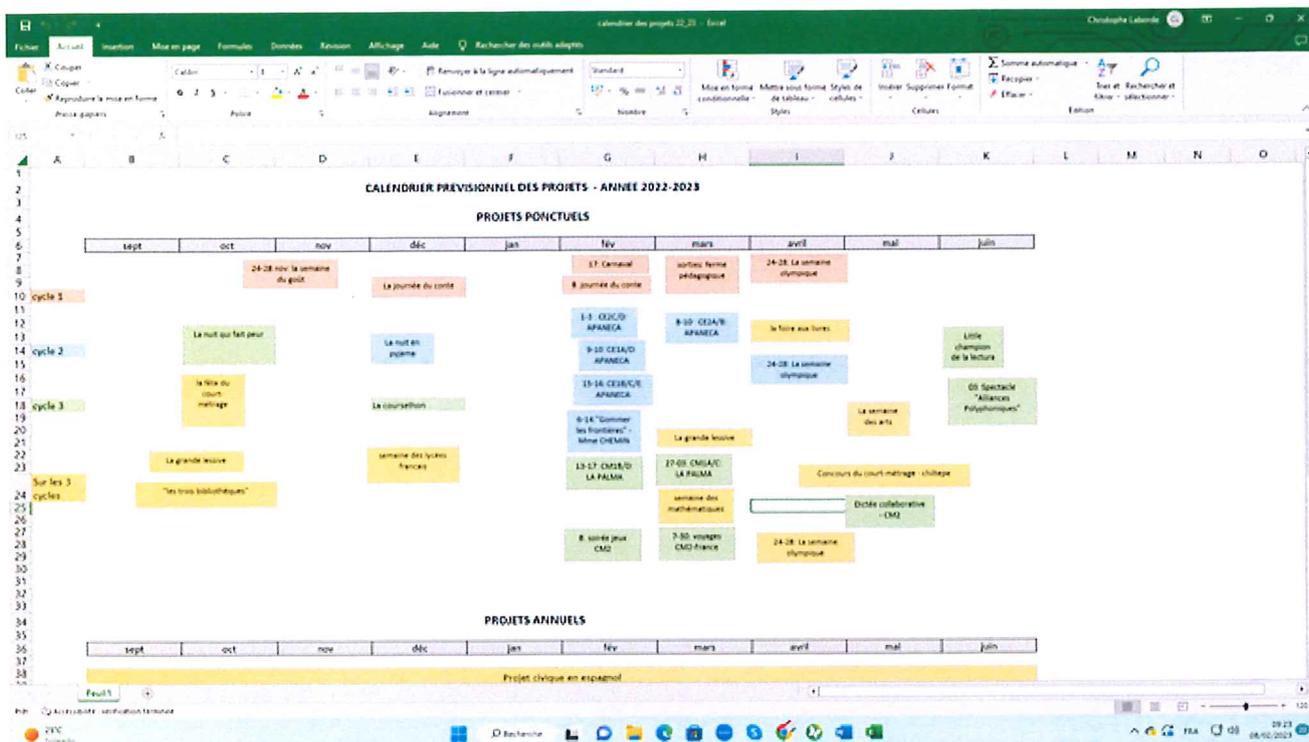
Les représentants des personnels enseignants demandent pour que les différentes étapes de l'élaboration du projet soient communiquées au fur et à mesure à tous les personnels, qu'une coordination soit recherchée sur l'ensemble des cycles, et qu'une réunion entre enseignants du primaire et du secondaire ait lieu pour choisir les grands axes du projet.

## **6. Calendrier pédagogique de février à juin 2023**

M. Groussard présente les principales dates connues à ce jour :

- Epreuves PIX pour les Terminales: 27 février-3 mars
- Fin du 2ème trimestre: vendredi 10 mars
- Festival des arts VIVARTE: du 20 au 24 mars
- Epreuves de Spécialité du Bac 2023: mardi 21 et mercredi 22 mars (élèves concernés libérés de cours le lundi 20 mars)
- Epreuves orales de spécialité LLCE du Bac 2023: du 23 au 27 mars
- Epreuves de Capacités Expérimentales de sciences du Bac 2023: 28 mars (SVT) et 31 mars (PC). Les élèves concernés sont libérés de cours la demi-journée de leur épreuve.
- Semaine des jeunes officiels en AMLANORD: 28, 29 et 30 mars
- DNB blanc: jeudi 30 et vendredi 31 mars
- Semaine Olympique: du 24 au 28 avril
- Voyage en France des élèves de 4ème: du 6 au 20 juin
- Epreuves orales de français du Bac 2024: du 6 au 10 juin
- Epreuve de philosophie du Bac 2023: mercredi 14 juin
- Epreuve de français écrite du Bac 2024: jeudi 15 juin
- Epreuves de Grand Oral du bac 2023: du 19 au 23 juin
- Epreuves écrites du DNB: lundi 26 et mardi 27 juin
- Résultats du bac 2023 (1er groupe): vendredi 30 juin
- Oraux de rattrapage du bac 2023: mardi 4 juillet

M. Grebot présente le calendrier des projets concernant le Primaire :



M. Lamoulié signale qu'un projet d'une nuit (au lycée si trop compliqué à l'extérieur) est envisagé pour les classes de CP.

### **7. Point sur la campagne de recrutement d'élèves pour la rentrée 2023**

M. Laborde fait état des données à ce jour :

- Enfants nés en 2020: 78 admis, 34 en cours d'admission (seront admis par ordre d'arrivée du dossier complet dans la limite de 108 places)
- Enfants nés en 2019: 95 actuellement inscrits en 2022-2023 (dont 2 depuis janvier), 3 admis pour la rentrée de septembre 2023, 6 places vacantes

Il souligne une reprise de confiance progressive des parents après la période difficile liée à la pandémie.

### **8. Point sur la campagne de recrutement de professeurs détachés pour la rentrée 2023**

M. Laborde informe des postes d'enseignants détachés vacants ou susceptibles de l'être, et du nombre de dossiers de candidatures reçus à ce jour :

- 3 postes vacants:  
1 Professeur des Ecoles (19 candidatures), 1 Espagnol (9 candidatures), 1 SVT (2 candidatures)
- 9 postes susceptibles d'être vacants:  
3 PE (19 candidatures), 1 Documentation (aucune candidature), 1 Lettres (5 candidatures), 2 Mathématiques (4 candidatures), 1 Sciences Physiques (1 candidature), 1 Technologie (aucune candidature)

Il précise que la date limite de candidature est le 22 février 2023 et que la CCPL de classement des candidatures est prévue le 6 mars 2023 (toutes les CCPL partout dans le monde auront lieu les 6 et 7 mars).

Les représentants des personnels demandent si la demande de création de postes de détachés en Histoire-Géo et en SVT qui avait été refusée pourra être reformulée.

M. Laborde répond que la demande pourra très bien être réitérée pour la rentrée 2024.

Les représentants des personnels demandent aussi si la demande de création d'un poste de technicien de laboratoire est toujours à l'étude.

M. Laborde leur répond par l'affirmative et que la décision sera prise très prochainement.

Les représentants des personnels demandent également les décisions prises par la Junta Directiva sur pour les contrats locaux de prise en charge des enfants des enseignants et de prise en compte de l'inflation. Il y a eu une réunion le 30/01 et la question est actuellement étudiée par la Junta.

## 9. Calendrier scolaire de l'année 2023-2024

### Proposition Calendrier scolaire 2023-2024 Lycée Français de San Salvador

2023					2024						
Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
1 Ma	1 Ve <small>PRE RENTREE</small>	1 Di	1 Me <small>Toussaint</small>	1 Ve	1 Lu <small>Jour de l'an</small>	1 Je	1 Ve	1 Lu	1 Me <small>Fête du Travail</small>	1 Sa	1 Lu <sup>27</sup>
2 Me	2 Sa	2 Lu <sup>40</sup>	2 Je	2 Sa	2 Ma	2 Ve	2 Sa	2 Ma <sup>14</sup>	2 Je	2 Di	2 Ma
3 Je	3 Di	3 Ma	3 Ve	3 Di	3 Me	3 Sa	3 Di	3 Me	3 Ve	3 Lu <sup>23</sup>	3 Me
4 Ve	4 Lu <small>Rentrée des élèves</small>	4 Me	4 Sa	4 Lu <sup>49</sup>	4 Je	4 Di	4 Lu <sup>10</sup>	4 Je	4 Sa	4 Ma	4 Je
5 Sa	5 Ma	5 Je	5 Di	5 Ma	5 Ve	5 Lu <sup>6</sup>	5 Ma	5 Ve	5 Di	5 Me	5 Ve
6 Di	6 Me	6 Ve	6 Lu <sup>45</sup>	6 Me	6 Sa	6 Ma	6 Me	6 Sa	6 Lu <sup>19</sup>	6 Je	6 Sa
7 Lu <sup>32</sup>	7 Je	7 Sa	7 Ma	7 Je	7 Di	7 Me	7 Je	7 Di	7 Ma	7 Ve	7 Di
8 Ma	8 Ve	8 Di	8 Me	8 Ve	8 Lu <sup>2</sup>	8 Je	8 Ve	8 Lu <sup>15</sup>	8 Me	8 Sa	8 Lu <sup>28</sup>
9 Me	9 Sa	9 Lu <sup>41</sup>	9 Je	9 Sa	9 Ma	9 Ve	9 Sa	9 Ma	9 Je	9 Di	9 Ma
10 Je	10 Di	10 Ma	10 Ve	10 Di	10 Me	10 Sa	10 Di	10 Me	10 Ve <small>fête des mères</small>	10 Lu <sup>24</sup>	10 Me
11 Ve	11 Lu <sup>37</sup>	11 Me	11 Sa	11 Lu <sup>50</sup>	11 Je	11 Di	11 Lu <sup>11</sup>	11 Je	11 Sa	11 Ma	11 Je
12 Sa	12 Ma	12 Je	12 Di	12 Ma	12 Ve	12 Lu <sup>7</sup>	12 Ma	12 Ve	12 Di	12 Me	12 Ve
13 Di	13 Me	13 Ve	13 Lu <sup>46</sup>	13 Me	13 Sa	13 Ma	13 Me	13 Sa	13 Lu <sup>20</sup>	13 Je	13 Sa
14 Lu <sup>33</sup>	14 Je	14 Sa	14 Ma	14 Je	14 Di	14 Me	14 Je	14 Di	14 Ma	14 Ve	14 Di
15 Ma	15 Ve <small>Fête nationale</small>	15 Di	15 Me	15 Ve	15 Lu <sup>3</sup>	15 Je	15 Ve	15 Lu <sup>16</sup>	15 Me	15 Sa	15 Lu <sup>29</sup>
16 Me	16 Sa	16 Lu <sup>42</sup>	16 Je	16 Sa	16 Ma	16 Ve	16 Sa	16 Ma	16 Je	16 Di	16 Ma
17 Je	17 Di	17 Ma	17 Ve	17 Di	17 Me	17 Sa	17 Di	17 Me	17 Ve	17 Lu <small>fête des pères</small>	17 Me
18 Ve	18 Lu <sup>38</sup>	18 Me	18 Sa	18 Lu <sup>51</sup>	18 Je	18 Di	18 Lu <sup>12</sup>	18 Je	18 Sa	18 Ma	18 Je
19 Sa	19 Ma	19 Je	19 Di	19 Ma	19 Ve	19 Lu <sup>8</sup>	19 Ma	19 Ve	19 Di	19 Me	19 Ve
20 Di	20 Me	20 Ve	20 Lu <sup>47</sup>	20 Me	20 Sa	20 Ma	20 Me	20 Sa	20 Lu	20 Je	20 Sa
21 Lu <sup>34</sup>	21 Je	21 Sa	21 Ma	21 Je	21 Di	21 Me	21 Je	21 Di	21 Ma <sup>21</sup>	21 Ve	21 Di
22 Ma	22 Ve	22 Di	22 Me	22 Ve	22 Lu <sup>4</sup>	22 Je	22 Ve	22 Lu <sup>17</sup>	22 Me	22 Sa	22 Lu <sup>30</sup>
23 Me	23 Sa	23 Lu <sup>43</sup>	23 Je	23 Sa	23 Ma	23 Ve	23 Sa	23 Ma	23 Je	23 Di	23 Ma
24 Je	24 Di	24 Ma	24 Ve	24 Di	24 Me	24 Sa	24 Di	24 Me	24 Ve	24 Lu <sup>26</sup>	24 Me
25 Ve	25 Lu <sup>39</sup>	25 Me	25 Sa	25 Lu <small> Noël</small> <sup>52</sup>	25 Je	25 Di	25 Lu <sup>13</sup>	25 Je	25 Sa	25 Ma	25 Je
26 Sa	26 Ma	26 Je	26 Di	26 Ma	26 Ve	26 Lu <sup>9</sup>	26 Ma	26 Ve	26 Di	26 Me	26 Ve
27 Di	27 Me	27 Ve	27 Lu <sup>48</sup>	27 Me	27 Sa	27 Ma	27 Me	27 Sa	27 Lu <sup>22</sup>	27 Je	27 Sa
28 Lu <sup>35</sup>	28 Je	28 Sa	28 Ma	28 Je	28 Di	28 Me	28 Je	28 Di	28 Ma	28 Ve <small>Fin de l'année scolaire</small>	28 Di
29 Ma	29 Ve	29 Di	29 Me	29 Ve	29 Lu <sup>5</sup>	29 Je	29 Ve	29 Lu <sup>18</sup>	29 Me	29 Sa	29 Lu <sup>31</sup>
30 Me	30 Sa	30 Lu <sup>44</sup>	30 Je	30 Sa	30 Ma		30 Sa	30 Ma	30 Je	30 Di	30 Ma
31 Je		31 Ma		31 Di	31 Me		31 Di <small>Pâques</small>		31 Ve		31 Me

Le calendrier proposé est validé à l'unanimité.

## 10. Questions diverses

- Convention entre le Lycée et l'Alliance française : la convention actuelle a été signée en juin 2018 et prévoit la mise à disposition de 10 salles du lycée le samedi matin avec un certain nombre de contreparties. Or le nombre de classes de l'Alliance a augmenté et le besoin est passé à 20 salles ; il faut donc renégocier la convention.

M. Laborde explique que le projet de nouvelle convention devrait intégrer le Dispositif passerelle qu'il présente :

**Objectif** : permettre à des élèves vivant au Salvador d'intégrer le lycée français directement en 6<sup>ème</sup> ou 4<sup>ème</sup>, dans la limite des places vacantes et sous condition de niveau de français et de compétences académiques.

**Modalités et calendrier** :

- Octobre-novembre de l'année N-1 : communication sur le dispositif, appel à candidatures auprès des enfants scolarisés en CM2 ou 5<sup>ème</sup> des classes du système salvadorien (donc âgés de 10 ans ou 12 ans)
- Décembre de l'année N-1 : détermination du nombre de places vacantes et pré-sélection des candidats sur dossier et tests
- Entre janvier et juillet de l'année N :
  - o Cours de français à l'Alliance Française pour atteindre le niveau A2 (élèves souhaitant intégrer en 6<sup>ème</sup>) ou B1 (élèves souhaitant intégrer en 4<sup>ème</sup>)
  - o Intégration ponctuelle dans des classes de CM2 et/ou modules spécifiques
- Juillet : Tests de niveau et cours d'été
- Septembre : intégration en classe de 6<sup>ème</sup> ou 4<sup>ème</sup>

**Expérimentation** : rentrée scolaire 2024

- Bilan de la réunion de la Cellule de Formation Continue

M. Laborde présente les points abordés lors de cette réunion :

- o Un bilan des stages suivis par nos personnels et des missions de formateurs dans notre établissement.
- o Les stagiaires accueillis dans notre établissement soulignent la qualité de l'accueil par le lycée.
- o Un recueil des besoins de formation de nos personnels : 29 demandes ont été exprimées, dont plusieurs pourront être mises en place en interne.

- Baptême des salles de sciences.

Sur proposition des enseignants de Sciences, les salles vont porter les noms de femmes scientifiques célèbres.

M. Laborde souligne la possibilité d'étendre ce baptême à d'autres salles avec des noms de personnalités salvadoriennes – francophones.

Questions des représentants des enseignants du Primaire :

- 1 - *Serait-il possible de modifier le Googleform de demande de photocopies ? En effet, pour un nombre de copies différentes (12 copies d'un document, 24 d'un autre document, 5 d'un troisième ...) il faut remplir plusieurs demandes. De même, l'accusé de réception est inutile : c'est de la pollution numérique.*

Cette modification est à l'étude.

- 2 - *Le quart d'heure de lecture pourrait-il se faire 2 fois par mois ? Pourrait-il être programmé en dehors du temps de récréation des classes de cycle 2 ?*

Il est difficile de concilier les besoins et les contraintes du Premier et du Second degrés sur ce sujet, mais il est important de maintenir ce temps.

- 3 - *En cas de covid (positif ou cas contact), il est anormal que si la docteure Somoza nous indique un protocole à respecter strictement (7 jours), nous soyons retenus sur salaire à partir du 4ème jour. Il est impératif que la décision sanitaire soit en adéquation avec nos droits salariaux. Cela rassurerait l'ensemble des employés locaux.*

Les personnels concernés sont payés à 100% pour 3 jours - puis à 25% avec un complément du seguro social de 75% mais dans la limite d'un salaire mensuel de 1000 USD. Or pour un arrêt pour motif de COVID il y a un arrêt obligatoire de 7 jours. Il est dit que si le certificat médical ne mentionne pas explicitement un arrêt pour Covid, alors l'agent peut reprendre le travail quand il le souhaite (en responsabilité) pour éviter la décote pratiquée par le lycée à partir du quatrième jour. M. Laborde estime que cette situation se conjugue au passé.

- Création d'un passage clouté devant l'entrée du secondaire : la demande a été effectuée il y a plusieurs mois lors d'une réunion au Vice Ministère des Transports mais sans réponse actuellement.
- M. Laborde signale qu'une enquête a été réalisée auprès des parents sur le transport des élèves.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

Le Provisur

Christophe Laborde



LE PROVISUR  
CHRISTOPHE LABORDE  
LYCEE FRANÇAIS  
DE SAN SALVADOR

Le secrétaire de séance

Olivier Lamoulié

